

## CONTRAT DE VILLE - Appel à projets 2018

### PRIORITÉS

#### THÉMATIQUE COHÉSION SOCIALE

##### 1. Éducation

- Mobiliser les dispositifs de la politique de la ville, en particulier les programmes de réussite éducative qui permettent un accompagnement renforcé des élèves les plus en difficultés et de leurs familles.
- Promouvoir la mise en parcours des plus jeunes enfants scolarisés repérés dans le cadre du « Plan académique langage », dans le cadre des programmes de réussite éducative
- Proposer de l'aide aux devoirs et aux leçons notamment dans le cadre du dispositif « devoirs faits » pour les collégiens et les écoliers des Quartiers de la politique de la ville.
- Renforcer la coopération entre les établissements scolaires et les familles par des espaces parents et des modalités d'échanges diversifiées : accueil individualisé des parents à l'entrée des établissements, valorisation et suivi des élèves, actions du type « Mallette Des Parents »,
- Soutenir l'offre de français langue étrangère et les opérations « Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants » sur les territoires prioritaires de la politique de la ville en complément du droit commun,
- Développer l'ouverture culturelle et sportive hors du temps scolaire des élèves en complément des actions conduites dans le cadre de l'école, dans le cadre du projet éducatif (lecture, sport, musique, pratiques culturelles diverses...),
- Création d'une mini-entreprise ou classe en entreprise, ou actions dans le cadre du « Printemps de l'Entreprise » dans tous les établissements du second degré dans les Quartiers de la politique de la ville.

##### 2. Santé

- Articuler le PRAPS avec le volet accès aux droits de la politique de la ville
- Construire avec les habitants des quartiers prioritaires des parcours de santé spécifiques (ex: parcours de prise en charge dentaire des enfants, parcours globaux et à long terme en matière de surpoids et d'obésité...);
- Améliorer l'accès à la prévention, aux droits sociaux et aux soins pour les personnes vulnérables ;
- Soutenir les modes d'exercices regroupés dans les quartiers ;
- Développer des actions en faveur de la santé mentale, de la prévention des conduites addictives et de la souffrance psychique ;
- Renforcer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge ;
- Développer des projets d'éducation à la vie affective et sexuelle ;
- Développer des projets d'éducation nutritionnelle et de promotion de l'activité physique.

##### 3. Jeunesse

- Soutenir l'engagement citoyen de la jeunesse à travers le soutien à des dynamiques innovantes favorisant l'expression et le débat chez les jeunes ;
- Soutenir les clubs sportifs des quartiers pour favoriser l'accueil des jeunes ;
- Promouvoir la mobilité internationale et le service civique au bénéfice des jeunes des quartiers et le développement de missions dans les quartiers au bénéfice des habitants ;

- Accompagner les jeunes des quartiers prioritaires pour la recherche de « jobs d'été » (prospection, mise en relation, mobilité, savoir-être...).
4. Culture et sport
- Accéder à la culture et au sport en améliorant l'accès des jeunes, les femmes, les personnes handicapées aux pratiques physiques et sportives ;
  - Inscrire la pratique d'activités physiques et sportives dans les parcours d'insertion et d'intégration sociale ;
  - Développer l'accès aux lieux artistiques et culturels pour les publics dits éloignés ;
  - Développer l'éducation artistique et culturelle pour les habitants des quartiers prioritaires.
5. Rendre effectif l'accès aux droits
- Renforcer le lien social en donnant de la visibilité aux initiatives favorisant le rapprochement des services publics et de la population (ex : guichet unique, écrivain public...) ;
  - Favoriser l'ensemble des projets visant à permettre aux habitants des Quartiers de la politique de la ville de bénéficier du droit commun (santé, logement, emploi...) ;
  - Promouvoir la pratique du numérique pour les habitants des quartiers (formation, accompagnement, équipement...) ;
  - Renforcer la communication sur les actions proposées aux habitants.

## **THÉMATIQUE CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

- Assurer la pérennité des investissements réalisés pour la rénovation urbaine en confortant la gestion urbaine de proximité et en développant l'implication des habitants et de l'ensemble des acteurs ;
- Développer le nombre d'adultes présents sur les quartiers notamment sur des périodes aujourd'hui creuses (le soir, le week-end).

## **THÉMATIQUE EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

1. Soutien à l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- Mobiliser le service public de l'emploi en faveur des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
  - Favoriser l'accès à l'emploi des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers le soutien aux professionnels de l'insertion dans leurs pratiques de relations avec le public distant par rapport aux institutions ;
  - Promouvoir la mise en réseau des acteurs de l'insertion ;
  - Renforcer et ouvrir au public adulte, le dispositif du parrainage ;
  - Renforcer l'accompagnement des situations d'apprentissage ou de prise d'emploi avec entre autre, des mesures d'accompagnement à la mobilité ;
  - Mettre en place des sas de préparation à l'entrée en formation ;
  - Favoriser l'insertion par l'accès à l'emploi saisonnier.
2. Insertion par l'activité économique
- Développer l'insertion par l'activité économique (IAE) pour fournir une réponse adaptée aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail.
3. Développement économique
- Favoriser et accompagner les créations d'entreprises et le développement d'activités économiques dans les quartiers prioritaires en promouvant la diffusion de ces modèles de vie active dans les quartiers ;
  - Proposer des outils spécifiques aux porteurs de projet de création d'entreprises des quartiers de la politique de la ville, en accompagnant les projets de manière adaptée et en veillant à faciliter l'accès aux moyens à mettre en œuvre.